



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fermeture de classes en milieu rural

Question écrite n° 18519

Texte de la question

Mme Isabelle Valentin alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la fermeture de classes ainsi que l'absence de professeur au sein de l'enseignement en milieu rural. La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a fixé comme objectif au système éducatif de réduire l'impact des déterminismes et des inégalités sociales ou territoriales sur la réussite scolaire. En revanche, en Haute-Loire, département rural, 15 classes ont fermé et 12 postes d'enseignants ont été supprimés en 2024 contraignant les élèves à devoir effectuer de plus longs trajets pour se rendre dans leurs établissements scolaires, creusant ainsi les inégalités du seul fait de leur situation géographique. Récemment, Mme la ministre a annoncé vouloir l'ouverture chaque année de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). Cependant, à Aurec-sur-Loire par exemple, une classe ULIS a vu son accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) être arrêté et remplacé à seulement 50 %. S'il n'est pas possible de remplacer un AESH dans les classes ULIS déjà ouvertes, cela paraît difficile d'ouvrir davantage de classes de ce type chaque année. Ensuite, l'absence de nombreux professeurs sans remplacement est très fréquente dans les établissements. De plus, s'ils parviennent à être remplacés, il arrive qu'ils le soient par des enseignants contractuels ou des professionnels n'ayant pas reçu de formations adéquates pour enseigner. Ainsi, Mme la députée souhaite que l'égalité des chances au sein de l'enseignement en zone rurale soit effectivement assurée. Elle lui demande quelle stratégie elle compte mettre en œuvre afin de faire face aux défis rencontrés dans l'enseignement en milieu rural.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Valentin](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18519

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4630

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)